

Nos Freres les Acadiens.

Sur une population de 953,000 âmes établie dans les Provinces Maritimes, 139,000 appartiennent à la race française, d'après le dernier recensement; l'élément acadien compte donc pour un sixième, à peu près, de la population totale. Or, les trois provinces réunies de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince Edouard envoient 24 sénateurs à Ottawa, les Acadiens ont donc droit à *trois sénateurs*, au moins. Déjà ils en ont eu deux, en même temps, les Honorables MM. Poirier et Arsenault. A la mort de l'Hon. Sénateur Arsenault, c'est un anglais, M. Yeo, qui a été nommé à sa place, sous l'administration de Sir Wilfrid Laurier. Or, M. Yeo vient de mourir et, naturellement, les Acadiens espèrent qu'un de leurs compatriotes sera nommé à sa place. Malheureusement nous tenons mal nos comptes, ou ils sont trop ignorés. Les catholiques devraient toucher, réclamer *leurs droits*. *Rien que cela mais tout cela!*

DING! DANG!

VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN (Prince-Albert)

Le R. P. Auffray, O. M. I., de Carlton, était très malade à Duck Lake (Saskatchewan) le 9 février dernier. Le R. Père s'occupe de fonder une colonie de Bretons et nous espérons qu'il sera rétabli à temps pour recevoir les colons attendus de Bretagne, au printemps.

Le R. P. H. Emard, O. M. I., de Prince-Albert est au Portage-du-Rat.

Le R. P. Bonald, O. M. I., qui a déjà converti près de 200 sauvages au catholicisme depuis deux ans, est venu à Saint-Boniface pour négotier l'établissement d'un couvent de religieux au Lac Lacroix.